Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 029-212901326-20260320-202602012012-DE

ANNEE	SEANCE	N° DELIBERATION	N° FEUILLET
2026	**2**	**012**	**012**

MAIRIE DE LOCQUENOLE **29670** Téléphone 02 98 72 21 15 E-mail : mairie@locquenole.fr Département du Finistère Arrondissement de Morlaix	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Le vingt mars deux mille vingt six, à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, le seize mars deux mille vingt six, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Pascal LECOMTE, Maire de la commune de Locquénolé (Finistère)
Nbre de Conseillers en ex : 14 Nbre de Présents : 13 Nbre de votants : 14	Etaient présents : MM Pascal LECOMTE Julien GODEC, Gaëlle LE PAGE, Yann GOASGUEN, Joëlle HACHEM, Laurence GRAFF, Florence DIROU, Marcel L'HOSTIS, David NEZRI, Philipp OERDING, Aurélie LECOMTE, Loïc BOZEC, Barbara GUYADER Absente excusée : Cathy AUTRET GUILLERM qui donne procuration à Gaëlle LE PAGE A été élue secrétaire de séance : Laurence GRAFF

➢ REFERENTS SECURITE ROUTIERE ET ACCESSIBILTE

Le Maire propose de désigner Loïc Bozec et Julien Godec comme référents sécurité routière et accessibilité de la commune

Rôle de l'élu référent sécurité routière et accessibilité

•être l'interlocuteur reconnu en matière de sécurité routière et d'accessibilité,
•diffuser la culture «sécurité routière» dans la commune,
•animer une politique sécurité routière et accessibilité au niveau local,
•mobiliser les acteurs locaux,
•participer à la vie du réseau des élus référents «sécurité routière»

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents (14 voix pour)

Secrétaire de séance
Laurence GRAFF

Pour extrait conforme au registre
Fait à Locquénolé, le 20 mars 2026

Le Maire,

Pascal Lecomte

MAIRIE DE LOCQUENOLE
29